

ÉCOLE DOCTORALE N° 171  
École doctorale d'économie - TSE

ÉTABLISSEMENT  
Université Toulouse 1 Capitole

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Rapport publié le 26/08/2020



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Nelly Dupin, Président par intérim,  
Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Thierry PENARD, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président:** M. Thierry PENARD, Université de Rennes 1

**Experts :** M. Jean-François LEMOINE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
M. Jean-Noël ORY, Université de Lorraine  
Mme Isabelle RIASSETTO, Université du Luxembourg  
Mme Magali TREHOLAN, Ecole Supérieure de Commerce de Troyes

**Conseiller scientifique représentant du Hcéres :**

M. Jean-Luc HERRMANN

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2019  
ET D'UNE VISITE DE L'ED EN JANVIER 2020

## PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale d'économie de la *Toulouse School of Economics* (ED n°171) est l'une des trois écoles doctorales de l'Université de Toulouse 1 Capitole, à laquelle elle est rattachée. Cette université est intégrée à la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, qui inclut au total 15 écoles doctorales, et porte le collège doctoral « École des docteurs de Toulouse » (EDT). Si le doctorat est une compétence co-partagée au sein de cette ComUE, la délivrance du diplôme et l'intitulé qui figure sur ce dernier relèvent de chacun des établissements.

Au sein de l'Université de Toulouse 1 Capitole, l'ED 171 est une école doctorale monodisciplinaire de sciences économiques intégrée à l'école *Toulouse school of economics* (TSE). Les doctorants qu'elle accueille, ainsi que leurs encadrants, sont membres de l'unité mixte de recherche (UMR) *Toulouse school of economics - research* (TSE-R).

L'ED 171 a adopté un format de programme doctoral similaire à celui des grandes universités américaines. Il comporte deux périodes distinctes :

- une période de formation d'une durée de deux ans, avec une première année permettant la délivrance d'un master 2 Économie théorique et économétrie (ETE) et une deuxième année appelée DEEQA (Diplôme européen d'économie quantitative approfondie) ;
- une période de rédaction de la thèse et de préparation au *job market* d'une durée de 3 à 4 ans.

Sur l'année 2018/2019, l'ED 171 comptait 89 doctorants inscrits et 13 primo-entrants.

## SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

### APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

L'école doctorale est monodisciplinaire et mono-établissement. Elle est intégrée à la *Toulouse school of economics*. L'école doctorale est adossée au laboratoire de recherche unique de *Toulouse school of economics*. Cette UMR est connue et reconnue internationalement pour la qualité de ses chercheurs, notamment Jean Tirole, prix Nobel d'économie 2014, et pour la qualité de ses publications. C'est une des toutes meilleures équipes de recherche en économie dans le monde comme l'attestent de nombreux classements internationaux.

Le périmètre disciplinaire de l'école doctorale coïncide avec celui de *Toulouse school of economics - research* (TSE-R). TSE-R est organisée en groupes de recherche. Ces groupes jouent un rôle actif dans la structuration du programme de formation (décliné en sept parcours spécialisés correspondant aux thématiques de ces groupes) et dans l'accueil et le suivi scientifique des doctorants. TSE-R organise de nombreux séminaires de recherche spécialisés (entre cinq et dix par semaine) et des conférences internationales. Il reçoit aussi très régulièrement des chercheurs invités internationaux.

L'école doctorale tire par ailleurs avantage de plusieurs dispositifs d'excellence : le LabEx interdisciplinaire *Institute for advanced study in Toulouse* (IAST) et l'École universitaire de recherche *Challenges in economics and quantitative social sciences* (EUR CHES). L'IAST, créé en 2011, apporte aux doctorants des possibilités d'ouverture interdisciplinaire (anthropologie, biologie, droit, histoire, philosophie, psychologie, science

politique, sociologie). L'EUR CHESSE apporte des moyens supplémentaires pour enrichir l'offre de formation et financer des bourses de master.

La gouvernance de l'école doctorale est assez légère avec un directeur de l'ED qui n'a pas de directeur-adjoint ou d'équipe de direction et un conseil doctoral qui se réunit peu. Ceci s'explique par le fait que l'ED est intégré dans *Toulouse school of economics*. Les décisions stratégiques concernant l'ED sont donc prises au sein des instances de TSE : en comité de direction de TSE ou en comité de département qui vote les programmes de cours. Par ailleurs, la présence sur un même site facilite les échanges entre l'ED, l'école TSE et les groupes de recherche de TSE-R.

Le conseil de l'école doctorale comprend 15 membres : 9 membres internes, dont le directeur de l'école doctorale, le directeur de l'école TSE, le directeur de l'UMR TSE-R, le directeur général et le directeur scientifique de la Fondation Jean-Jacques Laffont, le directeur du master 2 ETE (première année de formation doctorale) et le directeur du DEEQA (deuxième année de formation doctorale), le responsable administratif du service de l'école doctorale et la gestionnaire administrative du master 2 ETE et du DEEQA ; 3 membres externes (des chercheurs étrangers) et 3 délégués étudiants. Le conseil se réunit une à deux fois par an. Le fonctionnement de l'école doctorale apparaît collégial, le directeur de l'ED échangeant constamment avec la direction de TSE et les responsables de TSE-R. Il faudrait toutefois davantage veiller à ce que les doctorants soient bien associés à ces échanges hors conseil de l'ED et qu'ils puissent être entendus au sein du conseil de l'ED et dans les autres instances dans lesquelles sont prises des décisions les concernant. Il n'existe pas de règlement intérieur propre à l'ED, mais il existe une charte des doctorants qui est signée par le doctorant et son directeur de thèse au moment de l'inscription en doctorat.

Les moyens mis à la disposition de l'école doctorale sont conséquents, à la hauteur des ambitions affichées par l'ED et par TSE. Ces moyens proviennent de différentes sources (Université, TSE, EUR, IAST, Agence nationale de la recherche -ANR, *European research council* -ERC, etc.) et servent à financer le programme de formation, les déplacements des doctorants en conférence et les bourses ou contrats de thèse. L'ED dispose d'un budget propre, mais l'essentiel des dépenses de l'ED est directement pris en charge par l'école TSE et l'UMR, qu'il s'agisse des coûts des formations, des bourses ou des frais de déplacement en conférences.

En termes de moyens humains, l'ED bénéficie de deux postes administratifs et demi. Le premier poste est dédié à la gestion du master 2 ETE et du programme DEEQA, le second poste correspond un poste de responsable administratif, et enfin le poste à mi-temps concerne l'organisation des soutenances et des déplacements des doctorants.

En termes de locaux, l'ED dispose, au sein du tout nouveau bâtiment de TSE, d'un bureau administratif, et de plusieurs salles équipées permettant à tous les doctorants d'avoir un espace de travail.

L'école doctorale n'a pas de site web propre, mais apparaît sur le site web de TSE dans le sous-menu « *doctorat/phD program* ». Le site propose une présentation du programme doctoral, les modalités de candidature et de financement, la liste des positions occupées par les docteurs de TSE et des témoignages, à la fois en version française et anglaise. L'ED utilise par ailleurs des listes de diffusion et courriels pour communiquer auprès des doctorants.

Tous les doctorants disposent d'un financement de thèse. C'est une condition pour être inscrit dans le programme doctoral de TSE. Désormais, tous les doctorants sont financés sur les quatre premières années. Le financement de quatrième année peut être un demi-poste ATER, une bourse de recherche (ANR, ERC) ou une bourse de la Fondation Jean-Jacques Laffont. Certains doctorants peuvent être financés pour la cinquième année et la sixième année grâce à l'EUR CHESSE. Toutefois, les doctorants ne semblent pas bien informés des conditions ou critères d'attribution de ces financements de cinquième et sixième années. Il conviendrait de formaliser la procédure et les critères et d'en informer les doctorants en début de thèse.

Les financements de thèse ne sont pas fléchés sur des sujets de thèse. Les doctorants choisissent leur thématique ou spécialité de recherche au cours du master 2 et rédigent, en concertation avec leur directeur de thèse, leur projet de thèse au cours de l'année de DEEQA.

L'accès au programme doctoral est très sélectif. Le recrutement des doctorants intervient au niveau du master 2 Économie théorique et économétrie (ETE). Le recrutement en master 2 est international et sélectif avec une trentaine d'étudiants inscrits. La moitié des étudiants de master 2 viennent du master 1, l'autre moitié est recrutée à l'extérieur par des campagnes de communication internationale et par le biais de réseaux interpersonnels (par exemple *via des alumni* en poste dans d'autres universités). Seuls les meilleurs étudiants du master sont autorisés à s'inscrire en doctorat (de l'ordre de la moitié). La sélection se base sur les

notes obtenues dans les cours du master 2 ETE mais également sur le mémoire de recherche. A la fin des épreuves écrites du second semestre, un jury composé du directeur du master 2 ETE, du directeur de l'école doctorale et des responsables des cours fondamentaux proposent la liste des étudiants susceptibles d'être admis en doctorat. Cette admission conditionnelle est confirmée sous condition d'une note au mémoire supérieure ou égale à 14/20. L'ED n'offre pas de financement sur concours externe, ni en interne à des étudiants de master 2 autre que le master 2 ETE. Les règles d'admission en doctorat sont transparentes et bien acceptées des étudiants de master 2 même si elles créent une pression concurrentielle.

La deuxième voie d'accès au doctorat concerne quelques étudiants de grande école ou ayant suivi un master sélectif (École normale supérieure, Institut polytechnique de Paris, master de *Paris school of economics*, etc.) et possédant leur propre financement. Mais cette voie d'accès reste marginale, au grand regret du directeur de l'ED.

L'accueil des doctorants se fait lors de la réunion de rentrée du DEEQA. Le directeur du DEEQA leur présente les séminaires et les cours. Un guide d'accueil est aussi transmis aux doctorants en début d'année. Comme la quasi-totalité des doctorants sont issus du master 2 ETE, l'accueil est une question qui se pose principalement au niveau du master 2. Diverses actions, notamment un week-end d'intégration et un système de parrainage, visent à accueillir les étudiants de master et à créer un attachement à TSE.

Les partenariats scientifiques sur le site de Toulouse et au niveau national et international sont très nombreux et offrent aux doctorants de multiples opportunités de rencontres et de mobilité. Le LabEx IAST et l'EUR CHESSE témoignent de la richesse et de la qualité de ces partenariats. TSE accueille régulièrement des chercheurs internationaux, issus d'universités partenaires, dans le cadre de séjours de recherche, de séminaires ou de conférences.

La politique scientifique de l'ED consiste à proposer un programme doctoral très sélectif et de très grande qualité, afin de placer les docteurs formés dans les meilleures universités. Pour cela, l'ED cherche à attirer de bons étudiants en master 2, à qui elle propose un cursus obligatoire de deux ans, avec des cours communs et des cours spécialisés ainsi qu'une intégration dans les groupes de recherche de TSE-R. La politique scientifique de l'ED est donc parfaitement alignée avec la politique de TSE aussi bien sur le plan de la formation que de la recherche.

Le programme doctoral est par essence international. Tous les cours sont dispensés en anglais. Les doctorants sont à près de 80 % étrangers. Le caractère international est renforcé par la présence de nombreux professeurs invités étrangers qui donnent des séminaires et des mini-cours aux doctorants. Le programme doctoral TSE fait aussi partie du réseau européen ENTER (*European network for training in economic research*) qui regroupe huit départements d'économie d'universités européennes (l'Université autonome de Barcelone, l'Université Carlos III de Madrid, l'Université libre de Bruxelles, *University College London*, l'Université de Tilburg, l'Université de Mannheim, l'Université de Stockholm et TSE). Ce réseau organise chaque année une conférence dans l'une des universités du réseau où les doctorants se retrouvent pour présenter leurs travaux. Le réseau propose également un programme d'échange de doctorants (pour des séjours de trois mois à un an dans un autre département du réseau). Enfin, ce réseau organise un programme de séminaires interuniversitaires pour les doctorants les plus avancés. A noter que TSE ne souhaite pas utiliser ce réseau pour développer des thèses en cotutelle.

## • Encadrement et formation des doctorants

Au sein de TSE, 50 chercheurs encadrent des doctorants (sur un potentiel de 60 chercheurs en capacité d'encadrer). Chaque chercheur encadre ou co-encadre deux à trois doctorants en moyenne, à l'exception de quelques directeurs qui encadrent jusqu'à cinq doctorants. Le nombre de doctorants inscrits s'est réduit sur les 5 dernières années (112 en 2014/2015, 89 en 2018/2019) du fait de la baisse du nombre de primo-entrants (24 en 2014/2015, 15 en 2019/2020). Ces évolutions renvoient à la politique scientifique de l'ED qui est d'aller vers l'excellence en matière de formation doctorale.

Les co-encadrements sont de plus en plus encouragés, notamment pour mieux associer les jeunes chercheurs et les inciter à passer l'HDR. L'ED n'encourage pas les directeurs de thèse à diriger plus de cinq doctorants, afin de garantir un encadrement de qualité. De leur côté, les directeurs de thèse ne semblent pas non plus vouloir multiplier les encadrements de thèse compte tenu de l'investissement en temps que cela peut représenter. Il est à noter qu'aucun doctorant n'est en cotutelle.

Le suivi des doctorants est régulier au cours de la thèse. Le DEEQA, qui est la première année de thèse, comporte une présentation du projet de thèse devant un jury de cinq à six personnes (excluant le directeur de thèse). Si le jury valide ce projet, le doctorant peut démarrer son travail de recherche. Une fois que le doctorant a passé cette étape, il intègre un groupe de recherche dans lequel il présente régulièrement ses travaux (au minimum une fois par an). Le suivi scientifique est donc à la fois assuré par le ou les directeurs de thèse, et par les membres du groupe de recherche. Enfin, les étudiants de troisième et de quatrième année doivent participer à un *workshop* doctoral. Ce *workshop* est animé par deux chercheurs et les étudiants reçoivent un compte-rendu écrit à la fois sur leur travail de recherche et sur leur présentation. Tous ces dispositifs permettent de mieux accompagner les doctorants de manière plus collective et de réduire les risques d'abandon.

Toutefois, il n'existe pas de comité de suivi individuel (CSI) au sens de l'arrêté de mai 2016 qui a vocation à rencontrer annuellement le doctorant pour faire le point sur l'avancement de sa thèse, ses conditions de travail, ses éventuelles difficultés et lui apporter des conseils. Il semble que le directeur de l'école doctorale assure seul et de manière ponctuelle la fonction de ces comités de suivi individuel, en rencontrant individuellement tous les doctorants. Cette solution actuelle dépend entièrement de la (bonne) volonté du directeur de l'ED et constitue une charge importante. Il serait donc souhaitable de formaliser des comités de suivi individuels qui ne reposeraient pas sur le seul directeur de l'ED. Les deux membres du CSI désignés pour tout nouveau doctorant auraient pour rôle de faire un point annuel à partir de la deuxième année de la thèse (après le DEEQA).

La politique de formation repose sur un programme en cinq à six ans : deux années de cours intensifs avec le master 2 ETE et le DEEQA, suivies de trois à quatre années de formations plus ponctuelles à la carte (séminaires, mini-cours).

Le master 2 ETE comprend 6 cours obligatoires de 36 heures et 3 cours optionnels de 30 heures, ainsi qu'un mémoire de recherche.

Le DEEQA a fait l'objet d'une refonte avec la mise en place de 7 parcours spécialisés ou thématiques (représentant chacun 75 heures de cours) : Économétrie et économie empirique, Économie comportementale et expérimentale (en collaboration avec IAST), Économie théorique, Finance (en collaboration avec l'ED TSM), Organisation industrielle, Macroéconomie, Politiques publiques et économie appliquée. Le doctorant doit désormais choisir obligatoirement deux parcours spécialisés et trois cours optionnels. Les doctorants doivent par ailleurs participer à un atelier de recherche spécialisé organisé par un des groupes de recherche de TSE. L'année de DEEQA est validée si d'une part chaque matière est validée par une note supérieure à 10 sur 20 et si d'autre part le doctorant défend avec succès son travail de recherche (à la fois le projet de thèse et le premier article de la thèse). Cette soutenance se fait en fin de DEEQA (courant octobre). Il arrive que certains doctorants ne valident pas cette première année de thèse ou qu'on leur demande de retravailler leur projet de thèse ou d'en présenter un nouveau (en leur laissant quelques mois). Autant le processus de sélection entre le master 2 et le DEEQA est bien compris des doctorants, autant le passage du DEEQA à la deuxième année de thèse suscite plus d'interrogations chez ces mêmes doctorants. Il conviendrait donc d'explicitier les règles et critères d'appréciation utilisés par tous les jurys (en veillant à ce que les jurys appliquent bien les mêmes critères) et de les présenter en début d'année de DEEQA aux étudiants.

Sur les années post DEEQA, quelques formations ponctuelles sont proposées aux doctorants, sous forme de séminaires invités ou de mini-cours. Un aspect important de la formation consiste à faire participer les doctorants à des conférences et écoles d'été, en tant qu'intervenants ou discutants. L'offre de formation est donc extrêmement riche et variée et répond parfaitement aux besoins des doctorants. Toutefois, le programme doctoral de TSE ne mentionne pas explicitement l'existence de formations à l'éthique et à l'intégrité scientifique. On ne sait donc pas si et quand les doctorants suivent effectivement une formation sur ces aspects, rendue obligatoire par l'arrêté de mai 2016 du doctorat.

Les doctorants bénéficient par ailleurs de nombreux événements organisés par TSE et ses partenaires. Plus spécifiquement, chaque année, est organisé un *workshop* doctoral TSE dans lequel les doctorants avancés dans leur thèse présentent leurs travaux. Les doctorants participent aussi à des *workshops* doctoraux internationaux, notamment dans le cadre du réseau européen ENTER.

Sur les 5 dernières années, le nombre moyen de thèses soutenues est de 17,4 et leur durée moyenne est de 4,72 années. La durée moyenne des thèses a légèrement augmenté passant de 53 mois en 2015/2016 à 59 mois en 2018/2019. Ceci s'explique par la volonté de mieux préparer les doctorants au *job market*, en accordant à certains doctorants se destinant à une carrière académique une cinquième année de



financement. Cette année supplémentaire leur permet d'améliorer la qualité de leur travail et d'augmenter leur chance de se placer dans les meilleures universités.

Il n'existe aucun lien avec l'École des docteurs de Toulouse en matière de formation. La direction de l'ED comme les doctorants ne trouvent aucun intérêt aux formations proposées par l'École des docteurs. Le programme intensif de cours suivi pendant les deux premières années et les nombreuses opportunités de séminaires offertes par la suite sont considérées comme suffisantes.

- **Suivi du parcours professionnel des docteurs**

L'ED TSE ne s'est pas contentée d'améliorer la formation et le suivi de ses doctorants, elle a aussi réalisé un important travail pour mieux préparer ses doctorants aux carrières académiques internationales. Elle a mis en place une préparation au *job market* qui s'adresse aux doctorants en quatrième et cinquième année, et qui consiste en des conseils et simulations d'entretiens. Précisément, une formation de deux jours aide les doctorants à bien présenter leurs travaux. Des chercheurs de TSE font aussi passer des entretiens fictifs pour que les doctorants soient prêts à aller sur le *job market* académique. Les doctorants bénéficient aussi d'aides à la relecture et de la correction de leur *job market paper*. A aussi été créé un poste de *placement officer* dont le rôle est : de donner des informations pratiques aux étudiants sur les procédures de candidatures, de contacter les universités susceptibles de recruter les futurs docteurs de TSE, et d'organiser les simulations d'entretiens. Compte-tenu du nombre de soutenances annuelles, ce sont entre 15 et 20 docteurs qui sont sur le marché chaque année.

Si les étudiants sont très bien entraînés et informés sur les carrières académiques, ils le sont moins pour les carrières non académiques internationales, alors qu'une partie des doctorants sont intéressés par cette voie. L'ED pourrait mieux répondre à cette demande en invitant des personnes en charge du recrutement dans des grandes entreprises, sociétés de conseil ou institutions internationales et en organisant avec ces personnes des simulations d'entretien. L'école TSE organise déjà un « forum entreprise », mais ce forum semble plus orienté vers le recrutement au niveau master qu'au niveau doctorat.

Le dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des docteurs est réalisé par TSE, dans le cadre de la constitution de son réseau d'*alumni*. Compte-tenu du petit nombre de docteurs chaque année, il est assez facile de les suivre et de lister les postes qu'ils occupent. L'ED ne fait donc pas appel aux services de l'observatoire de l'École des docteurs pour enquêter sur le devenir de ses docteurs.

Sans surprise, les résultats d'insertion professionnelle des docteurs de TSE sont très bons. L'ED ne présente pas de statistiques détaillées, mais donne des exemples de placements dans des institutions prestigieuses (universités américaines, européennes et asiatiques, Fonds monétaire international -FMI, Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques -OCDE). Les doctorants s'orientent majoritairement vers des carrières académiques à l'étranger. Ces résultats témoignent de la qualité des étudiants qui sont sélectionnés dans ce programme doctoral et de la qualité de la formation et du suivi dont ils bénéficient.

## AUTOÉVALUATION ET PROJET

Le comité a regretté le caractère très synthétique du dossier écrit d'autoévaluation et du projet, ne permettant pas de mener avant la visite une évaluation précise sur l'ensemble des critères. Mais toutes les interrogations ont été levées lors de la visite. Le comité a obtenu des réponses précises de la part du nouveau et de l'ancien directeur de l'ED, ainsi que du directeur de l'école TSE. Le comité tient particulièrement à souligner la qualité des échanges qu'il a pu avoir avec l'actuel directeur de l'ED. Ce dernier a présenté de manière très claire le fonctionnement et les évolutions conduites dans les dernières années par le directeur précédent. Ces améliorations visaient à répondre à certaines faiblesses soulevées par le précédent comité de visite Hcéres comme les difficultés de financement de la quatrième année de thèse ou la rupture dans le suivi scientifique des doctorants après le DEEQA. Le comité estime que l'ED a su apporter de réelles solutions à ces deux problèmes avec un financement systématique de la quatrième année et une intégration des doctorants dans les groupes de recherche dès la première année de thèse. L'ED a même été au-delà en procédant à une refonte du DEEQA (en renforçant le contenu et la cohérence des parcours de formations) et en offrant des possibilités de financement en cinquième année.

Le projet s'inscrit dans la continuité de l'ED et capitalise sur le fort investissement collectif des équipes de direction de l'ED, de l'école de TSE et du laboratoire TSE-R sur les dernières années. Les priorités (et défis) sont



d'attirer les meilleurs étudiants possibles en master 2 en leur offrant des bourses et de placer les doctorants dans les meilleures universités, en améliorant la qualité des thèses. Une des pistes de réflexions évoquées par le directeur de l'ED consisterait à décaler le financement doctoral d'un an (après le DEEQA). Les étudiants recevraient des bourses d'un montant moins élevés pour suivre le DEEQA (et le master 2). Les contrats doctoraux ne démarreraient ainsi qu'après validation du DEEQA, permettant de systématiser le financement de la cinquième année. L'avis des doctorants sera certainement utile pour évaluer les avantages et les risques d'une telle proposition. Une autre piste de réflexion indiquée par le directeur de l'ED est d'accueillir des doctorants supplémentaires en contrat de conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE). Mais, ceci soulève des questions sur l'articulation et la compatibilité des contrats CIFRE avec le DEEQA, et sur la possibilité de garantir un suivi scientifique des doctorants CIFRE de même qualité que dans le programme doctoral actuel.

## APPRÉCIATION GLOBALE

L'école doctorale d'économie de Toulouse *school of economics* est un des meilleurs programmes doctoraux en Europe et hors Europe. Elle bénéficie d'un environnement scientifique et de conditions matérielles exceptionnels. La politique scientifique de l'école doctorale est claire et affirmée : construire un programme doctoral sélectif et compétitif permettant de placer les docteurs dans les meilleures universités et institutions internationales. Les moyens mis en œuvre depuis plusieurs années sont au service de cette ambition. L'école doctorale a construit un programme de formation très performant et a mis en œuvre un accompagnement scientifique des doctorants de très grande qualité, en s'appuyant sur les groupes de recherche de TSE. Les doctorants sont continuellement incités à participer à des *workshops* et conférences, à présenter leurs travaux au sein des groupes de recherche et dans des conférences internationales et à interagir avec les chercheurs invités par TSE. La politique systématique de financement de la quatrième année de thèse et les ateliers de préparation au *job market* constituent des points forts de ce programme doctoral. Il contribue à la très bonne insertion professionnelle des docteurs. L'ED 171 comporte très peu de points faibles, qui peuvent se résumer à un suivi individuel des doctorants insuffisamment formalisé et une attente de certains doctorants à être mieux préparés aux carrières non académiques. L'école doctorale est toutefois confrontée à quelques défis dont elle a pleinement conscience (attractivité en master 2, concurrence internationale) et sur lesquels elle a déjà commencé à apporter des solutions (bourse de master 2, financement en cinquième année, adaptation des contenus thématiques des formations).

### • Points forts

- Un adossement scientifique exceptionnel, reconnu internationalement.
- Une politique scientifique ambitieuse et partagée entre l'ED, le laboratoire TSE-R et l'école TSE.
- Un programme de formation doctorale de très haut niveau, organisée sur deux années.
- Un recrutement international de doctorants en provenance de très bonnes universités.
- D'excellentes conditions matérielles pour réaliser sa thèse.
- Un très bon accompagnement scientifique des doctorants en lien avec les groupes de recherche de TSE-R.
- Une bonne préparation au *job market* académique, facilitant le placement des docteurs dans des institutions prestigieuses.

### • Points faibles

- Un suivi individualisé des doctorants après la deuxième année de thèse insuffisamment formalisé, en l'absence d'un comité de suivi individuel nominatif.
- Une préparation aux carrières internationales non académiques insuffisamment développée.
- La forte concurrence entre les meilleurs programmes doctoraux en Europe et aux États-Unis.

## RECOMMANDATIONS

### A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Le comité d'experts recommande à la direction de l'école doctorale de mettre en place des comités de suivi individuel en conformité avec l'arrêté de 2016, afin que chaque doctorant ait un moment dédié pour faire le point sur l'avancement de sa thèse et confier ses éventuelles difficultés. Le comité de suivi individuel s'entreferait avec le doctorant chaque année, à partir de la deuxième année.

Le comité invite aussi l'école doctorale à étendre et adapter le dispositif de préparation « *Job market* » aux carrières non académiques internationales (entreprises, institutions internationales), qu'il s'agisse de rencontres avec des docteurs en poste dans ces institutions ou de simulations d'entretiens avec des personnes en charge du recrutement dans ce type d'institutions

Enfin, il est souhaitable que les doctorants soient bien consultés et associés à la réflexion sur les évolutions ou actions à mettre en œuvre pour répondre à la fois aux défis identifiés par le directeur de l'ED et aux recommandations du comité.

### A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement apporte un fort soutien à l'École doctorale d'économie TSE. Le comité d'experts ne peut que recommander, au vu de l'évaluation de ce programme doctoral, de préserver les moyens alloués à l'ED 171.

Par ailleurs, le comité invite l'établissement à être vigilant sur les évolutions futures de l'École des docteurs et à veiller à ce que ces évolutions ne pénalisent pas le modèle d'excellence que constitue l'École doctorale d'économie, en matière de formation, de suivi et d'insertion des doctorants.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



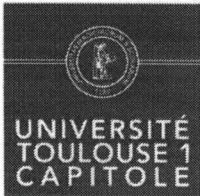
2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Toulouse, le 16 avril 2020

Direction Générale des Services  
Direction de la Recherche, de l'Observatoire et du Pilotage

Madame la Présidente du HCERES  
2, rue Albert Einstein  
75013 Paris

Affaire suivie par : Marion MAILLARD  
Réf. : CM/JPD/SK/MM n°20/62  
Tél. : 05 61 63 38 23

**Objet :** *Observations de portée générale, de l'École Doctorale d'Économie (ED n°171 – TSE) en réponse au rapport d'évaluation – DEF-PED210020438 – ED TSE du HCERES.*

Madame la Présidente,

Après avoir pris connaissance du contenu du rapport du HCERES sur l'activité de l'École Doctorale d'Économie (TSE), nous tenons à vous faire part de plusieurs remarques :

- Les comités de suivi de tous les étudiants seront mis en place d'ici l'automne ; la crise du COVID-19 crée un retard évident dans la mise en place de ces comités ;
- L'École Doctorale a convenu avec le Directeur de l'École d'Économie, Monsieur Stéphane GREGOIR, de mettre en place des actions et des moyens pour mieux préparer les étudiants au marché non-académique, à compter du prochain marché ;
- Pour ce qui est de la compétition des meilleurs programmes doctoraux, l'École Doctorale va continuer le travail entrepris depuis près de trois décennies et qui consiste à améliorer la qualité du programme, à améliorer la qualité du recrutement des étudiants en M2 en mettant plus de bourses et en orientant plus nos étudiants vers les sujets porteurs. C'est un travail de longue haleine qui doit tenir compte de nos ressources humaines et financières.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Directeur de l'École Doctorale  
d'Économie

Nour MEDDAHI

La Présidente,



Corinne MASCALA